

L'Europe a besoin de REACH

- Le 14 novembre prochain, à Strasbourg, le Parlement européen se réunira pour examiner le nouveau projet de réglementation sur les produits chimiques intitulé REACH (en anglais : Registration, Evaluation, and Authorisation of Chemicals) qui vise à identifier et éliminer progressivement les produits chimiques les plus dangereux pour la santé et l'environnement.

- Il s'agit d'un enjeu essentiel de santé publique en Europe. La campagne de prélèvements sanguins, menée depuis janvier 2004 par le WWF auprès des eurodéputés, des ministres de l'environnement et de trois générations au sein d'une même famille dans chaque État de l'Union européenne, a prouvé que près d'une quarantaine de produits chimiques toxiques se retrouvent dans le sang des personnes testées. Plus grave, une autre série de tests a démontré qu'ils se transmettent de la mère à l'enfant, durant la grossesse, via le cordon ombilical. Enfin, des études scientifiques ont prouvé le lien entre la présence de certaines substances chimiques dans le sang et l'apparition de multiples maladies: cancers, troubles neurologiques, perturbations de la reproduction et de manière plus générale des systèmes hormonaux...

- Ces résidus toxiques trouvés dans le sang proviennent des substances chimiques présentes dans nos aliments et les produits que nous côtoyons et utilisons dans la vie de tous les jours (films plastiques, peintures, poêles anti-adhésives, parfums, cartons de pizzas, même certaines tétines de biberons, etc.). Reste à savoir lesquels précisément. Or, aujourd'hui, moins de 10% des produits chimiques commercialisés en Europe sont soumis à des contrôles, eux-mêmes très insuffisants. Il est donc urgent de contrôler et d'interdire progressivement l'usage des produits chimiques les plus toxiques et de favoriser leur remplacement par des produits de substitution moins dangereux pour la santé. Tel est l'enjeu du projet de réglementation REACH.

- Or, rien n'est joué. L'industrie chimique, qui redoute, à tort, de perdre de sa compétitivité face aux concurrents étrangers, refuse de voir durcir la législation sur les produits chimiques et fera tout pour qu'il ressorte du Parlement de Strasbourg une législation édulcorée. Le WWF demande à l'inverse qu'avant toute commercialisation, les produits chimiques soient soumis à un processus d'évaluation des risques rigoureux pour permettre des décisions responsables en toute connaissance de cause et en considérant les alternatives, à l'instar de ce qui est fait pour les médicaments avant leur mise sur le marché. Le 14 novembre, tout le monde doit se mobiliser pour que le Parlement européen adopte sans concession le projet REACH.



Cédric du Monceau
Directeur général du WWF-France



Daniel Richard
Président du WWF-France

éditorial



Daniel Richard,
Président du WWF-France



Cédric Du Monceau,
Directeur Général du WWF-France



Olivier Le Curieux-Belfond,
chargé de mission "toxiques"
au WWF-France

> Les tests précédents réalisés par le WWF Tous contaminés !

La campagne Detox menée par le WWF a commencé dès l'été 2003 par l'envoi d'une alternative au projet de loi REACH alors débattu au Parlement européen. Depuis, pour prouver la présence nocive de produits chimiques dans le corps humain, et soutenir un REACH fort, l'organisation de protection de la nature a mené une série de campagne de tests sanguins.



© WWF

► 21 avril 2004 :

76 produits toxiques différents dans le sang des parlementaires européens !

2004, le WWF a rendu public les tests sanguins de 39 députés européens (dont Marie-Anne Isler Béguin, Harlem Désir et Danièle Auroi pour la France). Pas moins de 76 substances chimiques toxiques persistantes ont été retrouvées dans le sang des eurodéputés sur les 101 recherchées, classées en cinq groupes. En moyenne, chaque député était porteur d'un cocktail de 41 produits toxiques composés de substances persistantes (qui ne se dégradent pas dans la nature) et bioaccumulatives (qui s'accumulent dans le corps). Treize résidus chimiques (phtalates, composés perfluorés) sont retrouvés systématiquement chez tous les parlementaires.



© WWF



© WWF

► 16 septembre 2004 :

Les ours polaires souffrent des produits chimiques

Trois études scientifiques récemment publiées indiquent clairement que les ours polaires sont contaminés par des substances chimiques telles que les PCBs et les pesticides et qu'ils en subissent des conséquences négatives. Les niveaux de substances chimiques retrouvés dans leur sang pourraient menacer le système immunitaire et la capacité de reproduction de ces grands mammifères.

► 19 octobre 2004 :

Les ministres de l'environnement contaminés aussi !

Quatorze ministres de la Santé ou de l'Environnement, dont Serge Lepeltier pour la France, venant de 13 États membres de l'Union européenne, ont été testés et un total de 55 produits chimiques ont été retrouvés dans leur sang. La moyenne de produits chimiques présents dans le sang de chaque ministre testé se chiffre à 37, mais on a enregistré jusqu'à 43 produits dans le sang d'un ministre. 25 traces de produits chimiques identiques ont été retrouvées chez tous les ministres : un retardateur de flamme, deux types de pesticides et 22 PCBs (biphényles polychlorés).



© WWF-France

► 25 janvier 2005 :

Les poissons de la mer Baltique trop toxiques pour être vendus en France !

Certains gros poissons trouvés en Mer Baltique ne respectent pas la réglementation européenne concernant la teneur en dioxines. En 1995, les autorités suédoises avaient déjà conseillé aux femmes enceintes de limiter leur consommation de harengs et saumons provenant de la Baltique à cause de leur contamination par des substances toxiques telles que les PCBs ou les dioxines.

► 6 septembre 2005 :

Les mères transmettent à leurs bébés des produits chimiques durant la grossesse.

Des prélèvements sanguins réalisés sur les cordons ombilicaux révèlent la présence de plusieurs substances chimiques. La mère transmet à son bébé durant la grossesse un certain nombre de substances chimiques plus ou moins nocives auxquelles elle a été elle-même exposée.

> Trois générations d'une même famille contaminées La preuve par le sang

La famille Mermet, résidant en Bretagne, s'est portée volontaire pour participer à la campagne de tests sanguins menée par le WWF en 2005.

On a retrouvé 34 traces de produits chimiques dans le sang de la grand-mère, Liliane Corouge, 26 chez la mère, Laurence Mermet et 31 chez le fils Gabriel Mermet sur un total de 107 produits recherchés. **En moyenne, plus d'1/3 de la totalité des produits chimiques recherchés sont présents dans le corps humain, d'une génération à une autre.**

Liliane Corouge → La grand-mère

	TOTAL		Autres familles testées		
			Minimum	Maximum	Median
Nombre de produits chimiques détectés	34	→	18	39	28
Somme des produits chimiques en pg/g de serum	7206,80	→	533,49	32457,09	3976,55
Somme des produits chimiques en ng/g de sang	7,81	→	0,33	40,93	5,19

Laurence Mermet → la mère

	TOTAL		Autres familles testées		
			Minimum	Maximum	Median
Nombre de produits chimiques détectés	26	→	18	39	28
Somme des produits chimiques en pg/g de serum	3457,95	→	533,49	32457,09	3976,55
Somme des produits chimiques en ng/g de sang	18,79	→	0,33	40,93	5,19

Gabriel Mermet → le fils

	TOTAL		Autres familles testées		
			Minimum	Maximum	Median
Nombre de produits chimiques détectés	31	→	18	39	28
Somme des produits chimiques en pg/g de serum	1175,46	→	533,49	32457,09	3976,55
Somme des produits chimiques en ng/g de sang	12,20	→	0,33	40,93	5,19

D'une part, ces tests révèlent que des substances de chaque groupe de produits chimiques ont été retrouvés chez les trois générations, d'autre part, qu'il sagit le plus souvent de substances identiques. (voir tableau au dos, entre parenthèse figure le nombre de produits détectés pour chaque groupe).

- ▶ **les OCP** ou pesticides organochlorés (bien que la plupart d'entres eux tels le DDT, le chlordane et le lindane, soient interdits depuis plusieurs années au sein de l'Union européenne),
- ▶ **les PCB** ou polychloro-biphényles, servant dans les équipements électriques et interdits depuis 1985, mais qui sont persistants,
- ▶ **les retardateurs de flammes bromés**, parmi lesquels les PBDE, HBCD et TBBP-A utilisés dans les meubles, les tapis et les équipements électriques,
- ▶ **les PFC**, ou composés perfluorés, employés dans les poêles anti-adhésives, et les traitements anti-tâches des tissus,
- ▶ **les muscs synthétiques**, les désodorisants d'intérieurs et les détergents,
- ▶ **le BPA**, ou bisphénol-A, que l'on retrouve dans les boîtes de conserves, les bouteilles et bacs de stockage et même certaines tétines de biberons en plastique polycarbonaté,
- ▶ **le triclosan et le méthyl de triclosan**, qui sont des anti-bactériens retrouvés par exemple dans certains dentifrices.





© WWF

Famille Mermet		TOTAL	Grand-mère	Mère	Fils
▶▶▶▶▶	OCP	pg/g serum	1563 (3)	952 (3)	476 (3)
▶▶▶▶▶	PCB	pg/g serum	5644 (21)	2506 (15)	699 (14)
▶▶▶▶▶	PBDE	ng/g sang	0.0795 (5)	0.0075 (2)	0.1228(6)
▶▶▶▶▶	HBCD	ng/g sang	0	0	0
▶▶▶▶▶	TBBP-A	ng/g sang	0	0.24	0.1
▶▶▶▶▶	PFC	ng/g sang	7.05 (2)	17.96 (3)	11.38 (4)
▶▶▶▶▶	Muscs synthétiques	ng/g sang	0.28 (1)	0.44 (1)	0.45 (2)
▶▶▶▶▶	BPA	ng/g sang	0.17	0.14	0.15
▶▶▶▶▶	Triclosan	ng/g sang	0.23	0	0
▶▶▶▶▶	Methyl triclosan	ng/g sang	0	0	0
Nombre total de produits détectés			34	26	31
Somme des produits chimiques présents (en pg/g de serum)			7207	3458	1175
Somme des produits chimiques présents (en ng/g de sang)			7.809	18.788	12.203

Ensemble des familles analysées		TOTAL	Minimum	Maximum	Median
▶▶▶▶▶	OCP	pg/g serum	187(2)	30438(4)	1916(4)
▶▶▶▶▶	PCB	ng/g sang	81(6)	7057(31)	1647(16)
▶▶▶▶▶	PBDE	ng/g sang	0(0)	23.9893(7)	0.0178 (3)
▶▶▶▶▶	HBCD	ng/g sang	0	0.1010	0
▶▶▶▶▶	TBBP-A	ng/g sang	0	0.32	0
▶▶▶▶▶	PFC	ng/g sang	0 (0)	37.09 (7)	3.77 (3)
▶▶▶▶▶	Muscs synthétiques	ng/g sang	0.11 (1)	2.91 (2)	0.42 (1)
▶▶▶▶▶	BPA	ng/g sang	0	0.85	0
▶▶▶▶▶	Triclosan	ng/g sang	0	0.85	0
▶▶▶▶▶	Methyl triclosan	ng/g sang	-	-	-
Nombre total de produits détectés			18	39	28
Somme des produits chimiques présents (en pg/g de serum)			533	32457	3977
Somme des produits chimiques présents (en ng/g de sang)			0.328	40.929	5.187

> Les conséquences sur la santé

La liste noire des produits chimiques les plus toxiques



©WWF /Canon - Andrew KERR

▣ Produits chimiques : Retardateurs de flamme bromés

▣ Effets avérés ou soupçonnés sur la santé humaine : Perturbation du système hormonal et du développement cérébral, altérations reproductives, cancers.

▣ Où les trouve t-on ?

Télévisions, ordinateurs, meubles, teintures pour vêtements, mousses d'isolation, appareils électroménagers.



©WWF /Canon - Andrew KERR

▣ Produits chimiques : Phtalates

▣ Effets avérés ou soupçonnés sur la santé humaine : Perturbation du système hormonal, diminution du taux de sperme, dommages aux cellules des testicules.

▣ Où les trouve t-on ? PVC souple (jouets, sols, emballages alimentaires)

et produits cosmétiques (vernis à ongles, parfums, shampoings, après-shampoings, laques...), produits pharmaceutiques, encres d'impression, adhésifs, enduits d'étanchéité.



©WWF /Canon - Andrew KERR

▣ Produits chimiques : Composés perfluorés (PFC)

▣ Effets avérés ou soupçonnés sur la santé humaine : Déclin de la mémoire, difficultés d'apprentissage, temps de réflexe augmenté, perturbations du système hormonal, dommages sur le foie, cancers.

▣ Où les trouve t-on ?

Poêles antiadhésives, traitements anti-tâche et imperméabilisants pour parquet, meubles et vêtements, cires à revêtements de vestes, type Téflon ou Goretex.

▣ Produits chimiques : Muscs synthétiques

▣ Effets avérés ou soupçonnés sur la santé humaine : Allergies, asthme.

▣ Où les trouve t-on ?

Parfums, parfumeurs d'ambiance, produits de soin.



©WWF /Canon - Andrew KERR

▣ Produits chimiques : Bisphénol A

▣ Effets avérés ou soupçonnés sur la santé humaine : Perturbation du système hormonal.

▣ Où les trouve t-on ?

Boîtes de conserve, bouteilles et bacs de stockage, tétines de biberons en plastique, polycarbonate.

▣ Produits chimiques : Paraffines chlorées

▣ Effets avérés ou soupçonnés sur la santé humaine : Perturbation de l'hormone thyroïdienne.

▣ Où les trouve t-on ?

Mastics d'étanchéité de salle de bains, plastiques.

> REACH à la loupe

Une chance historique pour stopper la pollution chimique

Si les produits chimiques ont apporté beaucoup d'améliorations dans la vie quotidienne, il en existe certains qui sont persistants dans l'environnement et qui s'accumulent dans les organismes des êtres humains et des animaux, représentant un risque majeur pour la santé et l'environnement. Malgré cette menace, la plupart des produits chimiques utilisés dans la vie de tous les jours ne comportent aucune information concernant leurs effets toxiques.

► REACH (en anglais : Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals) est à la fois un projet de directive et de réglementation

qui s'imposera dans les législations nationales de chaque Etat-membre, s'il est adopté par le Parlement européen en novembre, puis par le Conseil des ministres européens en fin d'année. Son but est d'identifier puis d'éliminer progressivement les produits chimiques les plus toxiques pour la santé et l'environnement. Pour cela, il est prévu d'instaurer sur une période comprise entre trois et onze ans, un nouveau système de tests de toxicité pour tous les produits chimiques existants ou à venir, dont la production ou l'importation annuelle dépasse 1 tonne par an. Environ 30 000 produits, soit 90% des substances chimiques vendues dans l'Union européenne, seront concernés alors qu'ils n'avaient jamais fait l'objet d'une évaluation publique jusqu'à présent.

► L'actuelle législation européenne est en effet inefficace car elle ne concerne que les nouvelles substances chimiques mises sur le marché depuis 1981

Pour toutes celles datant d'avant 1981, il n'existe que peu ou pas d'informations disponibles sur leur toxicité. A l'inverse, avec REACH, les produits chimiques devront être enregistrés par les industriels auprès d'une agence européenne indépendante, créée pour l'occasion. Ceux qui représentent un risque pour la santé devront être évalués par des experts indépendants. Enfin, les substances considérées comme « extrêmement préoccupantes »¹, soit environ 1500 produits chimiques seront soumises à une procédure spéciale d'autorisation de mise sur le marché ou devront être remplacées, s'il existe des produits moins nocifs.

► Les oppositions au projet de directive REACH sont nombreuses et puissantes

Au sein même de la Commission européenne, les commissaires à l'environnement, Stavros Dimas, et à l'industrie, Günter Verheugen, s'affrontent. Certains Etats-membres à l'image du Royaume-Uni, de la France et de l'Allemagne, ont aussi fait part de leurs inquiétudes quant aux conséquences économiques de REACH. L'examen du projet REACH en Commission parlementaire le 12 septembre, a donné lieu à des amendements qui, s'ils sont votés par le Parlement européen, enlèveront toute sa portée au texte. En effet, les puissants lobbies de l'industrie chimique tel le CEFIC (European Chemical Industry Council), après avoir tenté de tuer le projet dans l'œuf, essaient maintenant de la faire amender pour en réduire la portée. Ils souhaiteraient notamment exempter les industriels qui produisent moins de 10 tonnes par an d'enregistrement des produits. Un tel amendement contribuerait à exclure, selon les ONG, 25 à 30 000 produits, autant dire la totalité du dispositif REACH.

1/ Dans le cadre de REACH, les substances chimiques « extrêmement préoccupantes » sont : les substances cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction, les substances persistantes, bio-accumulatives et toxiques, et les perturbateurs endocriniens.



© WWF



© WWF



© WWF

►► Pourtant une réglementation REACH forte apporterait de multiples avantages à l'Union européenne.

Les bénéfices pour le système de santé, selon la Commission européenne se chiffraient à 54 milliards d'euros sur 30 ans. À l'inverse, la mise en place de REACH coûterait 2,3 milliards d'euros étalés sur onze ans, soit 0,05% du chiffre d'affaires annuel de l'industrie chimique. De plus, l'adoption de REACH devrait aussi améliorer l'innovation et la compétitivité des industries chimiques européennes. Une réglementation REACH forte encouragera la recherche et le développement en faveur de produits moins toxiques pour les consommateurs et l'environnement. La prise de conscience mondiale quant à la toxicité de certains produits chimiques devrait aussi entraîner une demande accrue pour des substances mieux contrôlées et plus sûres. Les pays qui se seront adaptés les premiers à cette nouvelle donne bénéficieront d'un avantage compétitif important.

Enfin pour le consommateur, l'avantage de savoir si les produits chimiques contenus dans tel ou tel désodorisant, tétine pour bébés, ou poêle anti-adhésive représentent un risque pour sa santé, sera une avancée considérable par rapport à la situation actuelle de grand flou.

REACH représente ainsi une opportunité historique pour l'Union européenne de maintenir son leadership en matière de développement durable.

Calendrier de REACH

►► Février 2001 :

Livre blanc de la Commission européenne sur le projet de réglementation des produits chimiques.

►► Novembre 2003 :

Publication du projet de loi REACH par la Commission européenne.

►► 12 septembre 2005 :

Amendements et vote des commissions « industrie » et « marché intérieur et protection des consommateurs » du Parlement européen.

►► 14-16 novembre 2005 :

Vote du Parlement européen en séance plénière.

►► Fin novembre 2005 :

Vote du Conseil des ministres de l'industrie et de l'environnement.

►► Fin 2005 :

Vote final du Parlement européen.

> REACH : questions et réponses

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur REACH



© WWF /Chris MARAIS

Est-ce que REACH est trop coûteux pour l'industrie chimique, en particulier les PME ?

Une étude détaillée réalisée par le Centre commun de recherche de l'Union européenne sur les exigences de REACH en matière de tests a démontré que ce sont les plus gros fabricants de produits chimiques qui auront à supporter l'essentiel des coûts et non ceux qui produisent en quantité réduite. Par ailleurs, le coût estimé de REACH serait de 2,3 milliards d'euros étalés sur onze ans, soit 0,05% du chiffre d'affaires annuel de l'industrie chimique européenne, ou encore un euro par an par citoyen de l'UE durant onze ans.



© WWF /Canon - Martin HARVEY

Est-ce que REACH est trop complexe à mettre en oeuvre et menace la compétitivité des industries chimiques européennes ?

L'essentiel des 1000 pages de REACH ne font que reprendre la législation existante. Les nouvelles mesures ne représentent que quelques centaines de pages et remplacent plus de 40 règlements existants. REACH offrira un système réglementaire unique, cohérent et au final, plus simple. En outre, dès l'entrée en application de REACH, des documents techniques destinés à aider les entreprises dans leurs démarches seront immédiatement disponibles et un échange d'informations sera établi. Pour la commercialisation de nouveaux produits, REACH impose l'enregistrement pour toute production dépassant une tonne par an. Ce qui représente un allègement par rapport à la réglementation actuelle qui s'applique à toute production annuelle supérieure à 10 kilos. Avec REACH, le délai avant mise sur le marché ne sera plus que de 21 jours contre 60 avec la réglementation actuelle.



© WWF /Mauri RAUTKARI

Est-ce que REACH entraînera une augmentation massive du nombre de tests, ce qui se traduira par des expérimentations sur des millions d'animaux ?

FAUX.

D'une part, REACH permet de reprendre des informations sur la sécurité des produits chimiques basés sur d'anciens tests. D'autre part, les nouveaux test à réaliser seront pratiqués le plus souvent possible in vitro, donc pas sur les animaux.





© WWF /Mladimir FLONOV



© WWF /Michel GÜNTHER



© WWF /Alain COMPOST

► **Est-ce que REACH peut se fonder sur la notion de risque des produits chimiques plutôt que sur leurs propriétés intrinsèques, valeurs bien mieux reconnues scientifiquement ?**

► L'évaluation des risques est une science difficilement exacte. C'est pourquoi, REACH considère en effet les propriétés des substances chimiques comme élément majeur et ne se veut pas tributaire uniquement des informations d'exposition à ces produits. Cette méthode peut ainsi s'appliquer dans le cas de produits chimiques dont les propriétés sont particulièrement préoccupantes, par exemple ceux qui peuvent contaminer l'organisme humain pendant des années ou qui peuvent avoir des effets sur le développement.

► **Est-ce que les produits chimiques menacent vraiment la santé et l'environnement ?**

► L'organisation allemande de l'assurance santé pour les travailleurs montre que les coûts cumulés liés aux seules maladies cutanées causées par l'exposition aux produits chimiques s'élèvent au moins à 547 millions d'euros. Par ailleurs, la Commission a estimé que les économies pour les systèmes de santé se chiffrent à 54 milliards d'euros. Le nombre des cancers dus à certains produits chimiques toxiques ne cesse de s'accroître. En outre, dans le cas de nombreuses substances chimiques, on manque encore cruellement de données relatives à leurs effets sur la santé. Selon l'étude menée par la Commission européenne en 1999, 86% des quelques 2500 substances chimiques produites en très grande quantité n'offrent pas suffisamment de données accessibles au public en matière de santé. Chaque jour, de nouvelles informations concernant des effets nocifs inattendus y compris pour les produits chimiques bien connus sont révélées. Ce fait est particulièrement préoccupant en ce qui concerne les produits chimiques bioaccumulables dans l'organisme. Ils finissent par atteindre des niveaux tels qu'ils deviennent nuisibles.

Les propositions du WWF pour renforcer REACH

► **1/ Fermer l'échappatoire qui permettrait aux industriels de continuer à utiliser les produits « extrêmement préoccupants », en dépit de l'existence de substituts moins nocifs, en prétextant que leur utilisation sera désormais suffisamment contrôlée grâce à REACH.**

► **2/ Rendre obligatoire un enregistrement unique pour chaque produit chimique afin de forcer les compagnies qui produisent les mêmes substances à partager les informations sur la sécurité. Ce qui réduirait les coûts et éviterait les expérimentations animales inutiles.**

► **3/ Imposer aux importateurs la même réglementation REACH que les fabricants de l'Union européenne. Ce qui signifie qu'ils devront s'assurer que les produits qu'ils importent sont enregistrés dans l'Union européenne et que leurs usages respectent la réglementation européenne en vigueur.**

> Pratique : comment s'en débarrasser ? Dix règles d'or pour se « détoxifier »



Faites vos courses en recherchant les écolabels.

1.

Recherchez les écolabels (AB, NF environnement, Ecolabel) qui interdisent les produits chimiques les plus dangereux, notamment pour les fruits et légumes.



Aérez votre habitat au moins 1/2 heure par jour.

2.

Aérez votre habitat au moins une demi-heure par jour à condition que l'air extérieur soit moins pollué que l'intérieur.

3.

Évitez les aérosols qui rejettent des composés nocifs (benzène, formaldéhyde). Préférez les vaporisateurs manuels, les diffuseurs d'huiles essentielles.



Évitez les aérosols.

4.

Évitez les meubles en fibres de bois agglomérées dont la colle peut contenir du formaldéhyde et les moquettes synthétiques. Préférez les fibres naturelles (laine, sisal, coco, chanvre)



Évitez les meubles en fibres de bois agglomérées, et ne gardez pas le papier.

5.

Cherchez des alternatives vertes aux pesticides de jardin, et dans le cas où vous en utilisez, respectez les doses.



Cherchez les alternatives vertes aux pesticides.

6.

Vérifiez l'étiquetage de vos produits de beauté pour écarter ceux contenant du goudron de houille, du formaldéhyde, du propylène glycol, toxiques à long terme. Préférez les alternatives naturelles : argiles, bêta-carotène, glycérine, produits à base de plantes sans édulcorant. Le label Consom'bio garantit 95% de composants d'origine naturelle.



Vérifiez l'étiquetage de vos produits de beauté.

7.

Méfiez-vous des produits ménagers qui contiennent souvent des phosphates. 50% des produits d'entretien en tout genre (solvants, colles, peintures) échappent aux usines de traitement et finissent directement dans les cours d'eau et la mer.



Méfiez-vous des produits ménagers qui contiennent souvent du phosphate.

8.

Choisissez des objets fonctionnant sans pile, optez pour des piles rechargeables ou déposez vos piles dans un point recyclage (supermarché). Une pile polluée 1000 m³ d'eau et 1 m³ de terre pendant 50 ans. Le mercure est particulièrement toxique pour le système nerveux.

9.

Déposez tous vos déchets toxiques dans une déchetterie ou des conteneurs spécialisés.



Optez pour le tri sélectif.

10.

Ne brûlez jamais vous-même vos déchets. Ce qui émet 1000 fois plus de dioxines qu'un incinérateur, pourtant déjà très polluant. Optez pour le tri sélectif.